



Aide-mémoire Service d'accompagnement

En tant qu'accompagnateur, votre conduite doit être exemplaire en tout temps. Vous servez de modèle à votre canard qui n'est qu'à ses premiers battements d'ailes et qui tentera de mettre en pratique tout ce qu'il observe de votre comportement routier.

Il est très important d'adapter votre conduite aux capacités de votre canard. Par exemple, ne le distacez pas - gardez toujours une distance d'environ 1 seconde entre vous et votre canard en formation-damier. Par contre, si vous roulez en file indienne, allouez alors une distance d'au moins 2 secondes.

La patience et la bonne humeur sont de mise!

Le service d'accompagnement comprend trois volets :

1. Maîtrise des techniques de conduite sécuritaires de base

Cette étape comprend les premières sorties avec votre canard. Il s'agit de vous rendre chez lui pour l'emmener faire une promenade en moto selon l'itinéraire de votre choix et dans les limites du temps dont vous disposez. Le but est d'abord de permettre à votre canard de maîtriser sa moto, de prendre de l'expérience sur la route et de prendre de l'assurance.

À la première sortie, empruntez un trajet sur une rue ou une route secondaire tranquille. Selon le niveau de compétence de votre canard, empruntez graduellement des trajets plus techniques, par exemple une route secondaire avec des courbes prononcées, l'autoroute ou des trajets en ville. Augmenter les défis progressivement au fur et à mesure que le canard maîtrise les techniques de conduite de base (consulter le *Guide de l'accompagnateur de l'apprenti motocycliste* de la SAAQ).

Les techniques de base les plus importantes que le canard doit maîtriser sont :

- L'arrêt complet à la ligne d'arrêt avec le pied gauche au sol, la main droite sur la manette à gaz et le pied droit sur le frein arrière
Nota : arrêtez aux feux jaunes

- Vérification des angles morts (gauche, droite, gauche) avant de redémarrer avec une accélération graduelle et assurée
- Vérification de l'angle mort du côté du virage avant de faire celui-ci
- Application du principe du RASRA lors des changements de voie
 - R (rétroviseur) - vérifier le rétroviseur gauche ou droit selon la voie choisie
 - A (angle mort) - vérifier l'angle mort pour la voie choisie
 - S (signaler) - actionner le clignotant
 - R (rétroviseur) - vérifier de nouveau le rétroviseur approprié
 - A (angle mort) - vérifier de nouveau l'angle mort en changeant de voie
- Respect des limites de vitesse
- Maîtrise des techniques de courbes
- Rouler en damier avec une distance de 1 seconde entre les deux motos

Nota : changez de position avec votre canard pour lui permettre de rouler dans le tiers gauche de la voie.
- Stationnement en oblique
 - approcher la chaîne de trottoir et immobiliser la moto en parallèle à environ 2 pieds de la chaîne
 - placer la transmission au point mort (neutre)
 - braquer le guidon au complet vers la droite
 - reculer vers la chaîne de trottoir et arrêtez en vous assurant qu'aucune partie de la moto ne dépasse la chaîne
 - braquer le guidon au complet vers la gauche, déplier la béquille et couper le contact
 - au départ, vérifier les angles morts et signaler à gauche

2. Préparation aux randonnées de groupe de l'AMO

Votre canard est à l'aise sur les voies rapides, fait des dépassements sécuritaires et sans hésitation, maîtrise les techniques de courbe et roule en damier serré, il est alors prêt à rouler en groupe lors des randonnées de l'AMO.

Veillez communiquer avec le responsable de la sécurité de l'AMO, au besoin, pour organiser une évaluation des compétences de votre canard.

3. Préparation à l'examen de route de la SAAQ

Cette étape cruciale du service d'accompagnement comprend la préparation minutieuse du canard pour faire l'examen de route de la SAAQ avec confiance.

Le canard et son accompagnateur seront encadrés par un accompagnateur expérimenté. Ensemble, ils feront une révision complète des critères d'évaluation et effectueront plusieurs heures de conduite pratique sur les circuits routiers de la SAAQ. Normalement, cette étape est amorcée environ trois semaines avant la date de l'examen de la route.

L'évaluateur de la SAAQ porte une attention particulière à l'étape 1 ci-haut. Trois éléments seront évalués :

- a. le respect du *Code de la sécurité routière* (par ex., pour un virage à gauche, seul un véhicule est permis dans l'intersection à la fois; respect des limites de vitesse; arrêt complet aux lignes d'arrêt; etc.)
- b. l'application des techniques de conduite d'une moto (par ex., rouler dans le tiers gauche; position du conducteur en selle; maîtrise de la technique de courbe; etc.)
- c. la réaction aux situations variables de la route (par ex., positionnement de la moto dans une voie en réparation; ajustement de la conduite aux conditions climatiques; etc.)

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquer avec le responsable de la sécurité de l'AMO, Michel Audy (tél. : 819-777-3491; courriel : mjaudy@gmail.com).

Bonne route!

Mars 2017